



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, EYL, RAMACKERS
CD : M. FORNARELLI
Excusés : MM. BEZIA, LE BOULC'H, LE PRUNENEC

PV du 9 avril 2024

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le dimanche 28 avril 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedis 4 mai, 25 mai et 8 juin 2024.
- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du jeudi 11 avril au vendredi 26 avril 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg le dimanche 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 au 12 mai 2024.
- Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Maise

Fermeture du stade municipal du vendredi 29 mars 2024 jusqu'à nouvel ordre.



Arrêté Municipal de la Mairie de Linas

Fermeture du terrain de football synthétique du COSOM les 4 et 5 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Marolles en Hurepoix

Fermeture du stade Norbert Batigne du samedi 27 avril au lundi 29 avril 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saclay

Fermeture du stade des Prés Basques du 5 avril 2024 au 15 avril 2024 inclus.

COUPES

Pour les matchs de Coupe de l'Essonne, lorsqu'il y a trois arbitres officiels désignés, l'imputation des frais d'arbitrage se répartit de la façon suivante :

- les frais d'arbitrage pour l'arbitre central et l'assistant 1 sont au compte du club recevant,
- les frais d'arbitrage pour l'assistant 2 sont au compte du club visiteur.

RAPPEL IMPORTANT

En Coupe, les frais d'arbitrage seront débités sur le compte club. Aucun club ne doit payer directement l'arbitre.

1/4 de finale

- **U18** un match à jouer le 10/04/2024 (date butoir 10/04/2024)

1/2 de finale

- **Seniors Essonne, U18 et U16** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **U14** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45 ans** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 22/05/2024)
- **Seniors F à 11, U15 F à 8** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 15/05/2024)

Finales

- **Seniors Essonne, U18, U16 et U14** le 01/05/2024 à Lisses
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45 ans** le 09/06/2024 à Etréchy
- **Seniors F à 11 et U15 F à 8** le 25/05/2024 à Saint Pierre du Perray

Rencontres

Seniors Essonne

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	ULIS CO	4 - 1	LINAS MONTLHERY ESA 2
2	LONGJUMEAU FC	1-1 (5-4 TAB)	GRIGNY US
3	ORSAY BURES FC	1-1 (3-4 TAB)	PALAISEAU US
4	IGNY AFC	1 - 2	FLEURY 91 FC 2

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PALAISEAU US	-	LONGJUMEAU FC
2	FLEURY 91 FC 2	-	ULIS CO



Seniors District

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BALLANCOURT FC 1	5 - 1	BREUILLET FC 2
2	IGNY AFC 3	1-1 (2-3 TAB)	VAL YERRES CROSNE 3
3	PARAY FC 2	2 - 1	SACLAS MEREVILLE US 1
4	VIGNEUX CO 2	2 - 0	JUVISY ACADEMIE 1

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VIGNEUX CO 2	-	PARAY FC 2
2	VAL YERRES CROSNE 3	-	BALLANCOURT FC 1

CDM

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	SOISY SUR SEINE AS	5 - 1	PLATEAU SACLAY ES
2	PORT. ULIS	1 - 3	ATHIS MONS USO
3	GRIGNY US	1 - 2	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	2 - 0	LONGJUMEAU FC

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VAL YERRES CROSNE	-	SOISY SUR SEINE AS
2	ATHIS MONS USO	-	DOURDAN SP

Vétérans

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	1 - 2	MENNECY CS
2	VERRIERES LE BUISSON	0 - 3	BENFICA YERRES
3	PLATEAU SACLAY ES	4 - 3	SAVIGNY FOOT CO
4	DOURDAN SP	2-2 (3-1 TAB)	BALLAINVILLIERS AS

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PLATEAU SACLAY ES	-	DOURDAN SP
2	BENFICA YERRES	-	MENNECY CS

+45 ans

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	ST MICHEL FC 91	1 - 0	MORANGIS CHILLY FC
2	LONGJUMEAU FC	0 - 6	VILLEBON SPF
3	ATHIS MONS USO	0 - 8	FLEURY 91 FC
4	VILLABE ETS	3 - 0	OLLAINVILLE AS

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VILLABE ETS	-	VILLEBON SPF
2	FLEURY 91 FC	-	ST MICHEL FC 91

U18

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	EVRY FC	-	MASSY 91 FC
2	PARAY FC	2 - 3	GRIGNY US
3	VIRY CHATILLON ES	1-1 (3-4 TAB)	FLEURY 91 FC
4	RIS ORANGIS US	4 - 1	VAL YERRES CROSNE

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC	-	Vainqueur Match N° 1
2	GRIGNY US	-	RIS ORANGIS US

U16

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	TREMLIN FOOT	2-2 (3-2 TAB)	FLEURY 91 FC
2	SAVIGNY FOOT CO	0 - 1	MASSY 91 FC
3	EVRY FC	5 - 3	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	1 - 4	LINAS MONTLHERY ESA

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	LINAS MONTLHERY ESA	-	EVRY FC
2	MASSY 91 FC	-	TREMLIN FOOT

U14

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BRETIGNY FCS	3 - 0	EVRY FC
2	GRIGNY US	2-2 (5-3 TAB)	FLEURY 91 FC
3	MASSY 91 FC	4 - 0	LINAS MONTLHERY ESA
4	PALAISEAU US	5 - 0	MNVDB FC

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	GRIGNY US	-	MASSY 91 FC
2	PALAISEAU US	-	BRETIGNY FCS

Seniors F à 11

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	EVRY FC	2-2 (5-4 TAB)	IGNY AFC
2	ETAMPES FC	4-4 (4-5 TAB)	ATHIS MONS USO
3	BOISSY SS/ ST YON	0 - 4	FLEURY 91 FC 2
4	VAL YERRES CROSNE	1 - 0	PALAISEAU US

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC 2	-	ATHIS MONS USO
2	EVRY FC	-	VAL YERRES CROSNE



U15 F à 8

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1		-	PAYS LIMOURS ENT
2	FLEURY 91 FC 2	15 - 0	STE GENEVIEVE FC
3	MORANGIS CHILLY FC 2	2 - 1	RIS ORANGIS US
4	IGNY AFC	2 - 5	VAL YERRES CROSNE

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	-	FLEURY 91 FC 2
2	MORANGIS CHILLY FC 2	-	VAL YERRES CROSNE

CALENDRIERS

U18

Courriel de Draveil FC

nous informant du forfait général de sa deuxième équipe U18 évoluant en D3/B.

Amende réglementaire pour forfait général.

COUPES ESSONNE FEMININES

Seniors F à 11

Match n° 2810219 du 20 avril 2024

Evry FC 1 / Val Yerres Crosne 1

En raison d'une rencontre de championnat R3 pour Evry FC, la Commission reporte la rencontre au mercredi 24 avril 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage (date butoir le 15 mai 2024).

U15 F à 8

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Morangis Chilly FC 2 / Val Yerres Crosne 1 du 20 avril 2024

Pays Limours ENT 1 / Fleury 91 FC 2 du 20 avril 2024

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 16 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834264 * St Germain St Pierre 1 / Paray FC 1

Reprise du dossier.

Aucune réponse de St Germain St Pierre et Paray FC après les demandes de rapport des 19, 26 mars et 2 avril 2024.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à St Germain St Pierre pour refus de faire la FMI.



FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833300 * Val Yerres Crosne 1 / Fleury 91 FC 2

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834283 * Paray FC 1 / Longjumeau FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 16 avril 2024.

FMI NON PARVENUE DU 30 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834268 * Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 2

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

FMI NON PARVENUES DU 6 AVRIL 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833274 * Fleury 91 FC 2 / Pays Limours ENT 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834258 * Ris Orangis US 1 / Evry FC 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 27834259 * Longjumeau FC 1 / Val Yerres Crosne 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 27834260 * Paray FC 1 / Brétigny FCS 1

Réception d'une feuille de match papier.



Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 16 avril 2024.

Match n° 27834262 * Morangis Chilly FC 2 / Viry Chatillon ES 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

Seniors F à 11 * D1

Match remis du 24 février 2024 à jouer le mercredi 24 avril 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage

Palaiseau US 1 / Athis-Mons USO 1

U15 F à 8

Match n° 27833275 du 6 avril 2024

Villabé ETS 1 / Orsay Bures FC 1 * Poule A

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024 à 14 h 00.

Match n° 27833286 remis au 13 avril 2024

Villabé ETS 1 / Ste Geneviève FC 1 * Poule A

Demande de Villabé ETS d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord de Ste Geneviève FC.

La rencontre se jouera à Ste Geneviève.

Accord de la Commission.

Match n° 27834278 remis au 13 avril 2024

Val Yerres Crosne 2 / Brétigny FCS 1 * Poule B

Demande de Val Yerres Crosne de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 13 avril 2024 à 14 h 00.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D3/A

Match n° 26096715 * Massy 91 FC 2 / Sud Essonne 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.



FMI NON PARVENUE DU 7 AVRIL 2024

D1

Match n° 26095146 * Ulis CO 2 / Grigny US 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 7 avril 2024 à jouer à une date ultérieure

Itteville AS 1 / Lissois FC 1 * D2/B

St Germain Saintry 1 / Morsang sur Orge FC 1 * D2/B

Plateau Saclay ES 1 / Ste Geneviève FC 4 * D4/A

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / St Michel FC 91 1 * D1

Val Yerres Crosne 3 / Port. Ris Orangis US 1 * D3/B

Arpajonnais RC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

Accord de la Commission.

Match n° 26095151 du 7 avril 2024

St Michel FC 91 1 / Tremplin Foot 1 * D1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26215888 du 7 avril 2024

Tremplin Foot 2 / St Michel FC 91 2 * D4/B

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26098776 du 7 avril 2024

Champcueil FC 1 / Port. Ris Orangis US 2 * D5/B

Lecture FMI.

Rapport du délégué. Remerciements.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de l'équipe de Champcueil FC 1.

Amende réglementaire à Champcueil FC.

Match n° 26517959 remis au 14 avril 2024

Paray FC 2 / Ris Orangis US 1 * D2/A

Demande de Paray FC de changement de date et d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 14 avril 2024.

Match n° 26216090 remis au 14 avril 2024

St Vrain FC 1 / Janville Lardy ASL 1 * D3/B

Demande de St Vrain FC de changement de date via Footclubs.

Refus de Janville Lardy ASL.

La Commission maintient la rencontre le 14 avril 2024.



Match n° 226517624 remis au 14 avril 2024

Plateau Saclay ES 1 / St Germain Saintry 2 * D4/A

Arrêté Municipal de fermeture.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26098554 remis au 14 avril 2024

Villiers sur Orge FC 1 / Janville Lardy ASL 2 * D5/A

Fermeture du stade d'Egly.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26098557 remis au 14 avril 2024

Plateau Saclay ES 2 / Ballainvilliers AS 2 * D5/A

Arrêté Municipal de fermeture.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26099072 remis au 14 avril 2024

Arpajonnais RC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

Courriel d'Arpajonnais RC.

Demande d'Arpajonnais RC de changement d'heure via Footclubs pour jouer à 16 h00.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (problème de vestiaires).

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D1

Match n° 26517300 * Athis-Mons USO 5 / Longjumeau FC 5

Reprise du dossier.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende règlementaire à Athis-Mons USO pour tablette non chargée et non utilisable.

TI 72 h du 7 avril 2024 à jouer le 19 mai 2024

Pecqueuse AS 5 / Ollainville AS 5 * D2

Demandes de changement de terrain via Footclubs

SO Vertois 5 / Villemoisson FC 5 * D1

Arpajonnais RC 6 / Bergeries AS 5 * D2

Accord de la Commission.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Epinay sur Orge SC 5 / Sermaise FC 5 * du 5 mai 2024 au 16 mai 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (arrêté de fermeture), sous réserve de l'éclairage.



Match n° 26517292 remis au 8 mai 2024

Villabé ETS 5 / Pays Limours ENT 5 * D1

Demande de Villabé ETS de changement de date, d'heure et de terrain via Footclubs pour jouer le 24 avril 2024 à 20 h 30 au stade Paul Poisson (terrain synthétique).

Refus de la Commission : rencontre de challenge +45 ans à la même date.

La Commission maintient la rencontre le 8 mai 2024.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

D3/C

Match n° 26122283 * Morsang sur Orge FC 1 / MNVDB FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Morsang sur Orge FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

D4/B

Match n° 26762982 * Grigny US 4 / Arpajonnais RC 3

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 7 avril 2024 à 13 h 15.

Amende réglementaire à Grigny US pour transmission tardive.

FMI NON PARVENUE DU 6 AVRIL 2024

D1

Match n° 26120774 * Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 16 avril 2024.

Match n° 26120783 remis au 20 avril 2024

Fleury 91 FC 2 / Massy Academy 1 * D1

Demande de Fleury 91 FC de changement de date via Footclubs.

Refus de Massy Academy par courriel.

La Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024.

Match n° 26762089 remis au 20 avril 2024

Vert le Grand US 1 /Aigle Fertoise 1

Courriel Extranet LPIFF de Vert le Grand US.

Au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024.



Match n° 26772355 du 1^{er} juin 2024

Benfica Yerres 1 / Plessis Pâté ES 1 * D4/D

Courriel de Plessis Pâté ES demandant le report de la rencontre.

Refus de la Commission (dernière journée de championnat).

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler le même jour, à l'heure officielle (art. 10.3 du RSG du DEF).

COUPE ESSONNE U16

FMI NON PARVENUE DU 31 MARS 2024

Match n° 28065897 * Tremplin Foot 1 / Fleury 91 FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Amende réglementaire à Tremplin foot pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUES DU 7 AVRIL 2024

D4/C

Match n° 26779328 * Ulis CO 2 / Bondoufle AMC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 16 avril 2024.

Match n° 26779331 * Evry FC 4 / Plessis Pâté ES 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Demande de changement de date, d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

St Germain Saintry 2 / Mennecy CS 3 * D4/D * du 8 mai 2024 (remis) avancé au 14 avril 2024 à 20 h 00 au stade Just Fontaine à St Pierre du Perray (terrain synthétique)

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

500570 – Etampes FC (D2/B)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 28 février 2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe



U16 d'Etampes FC à compter du 30 mars 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club d'Etampes FC de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **23 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26101573 : Etampes FC 1 / MNVDB FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26101578 : Etampes FC 1 / Draveil FC 1 du 26 mai 2024

Match n° 26775830 du 3 mars 2024

Longjumeau FC 2 / St Michel FC 91 2 * D3/A

Demande de Longjumeau FC de changement d'heure via Footclubs le 27 février 2024.

Accord de St Michel FC 91.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Longjumeau FC pour demande tardive.

Match n° 26101314 remis au 7 avril 2024

Ris Orangis US 1 / Mennecey CS 1 * D1

Demande de Ris Orangis US de changement d'heure via Footclubs le 3 avril 2024.

Accord de Mennecey CS.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Ris Orangis US pour demande tardive.

Match n° 26779922 du 7 avril 2024

Mennecey CS 3 / Trois Vallées-Ollainville ENT 2 * D4/C

Demande de Mennecey CS de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 3 avril 2024.

Accord de Trois Vallées FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Mennecey CS pour demande tardive.

Match n° 26779925 du 7 avril 2024

St Michel FC 91 2 / Tremplin Foot 2 * D4/D

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26101419 remis au 21 avril 2024

Tremplin Foot 1 / Arpajonnais RC 1 * D2/A

En raison d'un match de Coupe Essonne pour Tremplin Foot, la Commission reporte la rencontre au 19 mai 2024.

Match n° 26101571 du 5 mai 2024

Morangis Chilly FC 1 / Dourdan Sports 1 * D2/B

Demande de Dourdan Sports de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Morangis Chilly FC.

La Commission maintient la rencontre à 13 h 00.



Match n° 26778465 du 5 mai 2024

Pays Limours ENT 2 / St Germain lès Arpajon AS 1 * D4/A

Courriel de St Germain lès Arpajon AS demandant l'application de l'article 23.8 du RSG du DEF.
Accord de la Commission.

Le match se jouera le 5 mai 2024 sur le terrain de St Germain lès Arpajon à 15 h 00.

Match n° 26101582 du 2 juin 2024

Epinay sur Orge SC 1 / Dourdan Sports 1 * D2/B

Demande de Dourdan Sports de changement d'heure via Footclubs.

Refus d'Epinay sur Orge SC.

Refus de la Commission (dernière journée de championnat).

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler le même jour, à l'heure officielle (art. 10.3 du RSG du DEF).

COUPE ESSONNE U18

Match n° 28065902 du 3 avril 2024

Evry FC 1 / Massy 91 FC 1

Reprise du dossier (PV du 2 avril 2024).

La rencontre de Coupe est maintenue le 10 avril 2024 à 20 h 00 à Evry.

Demande de Massy 91 FC de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club d'Evry FC, la Commission maintient la rencontre le 10 avril 2024 à 20 h 00.

Match n° 28102028 ou 28102029 du 21 avril 2024

Fleury 91 FC 1 / Evry FC 1 ou Fleury 91 FC 1 / Massy 91 FC 1

Si Evry FC est qualifié : en raison d'une rencontre de championnat de Ligue pour Evry FC, la rencontre est avancée au mercredi 17 avril 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage (date butoir le 24 avril 2024).

Si Massy 91 FC est qualifié : la rencontre est maintenue le 21 avril 2024 à 13 h 00 (date butoir le 24 avril 2024).

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUES DU 7 AVRIL 2024

D3/A

Match n° 26775858 * Longjumeau FC 2 / Evry FC 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 16 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D3/C

Match n° 26776454 * Epinay sur Orge SC 1 / Orsay Bures FC 2

Réception d'une feuille de match papier.



Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 16 avril 2024.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Arpajonnais RC 1 / Paray FC 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Villabé ETS 1 / Villebon SPF 1 * D3/A * du 28 avril 2024 avancé au 21 avril 2024

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT VETERANS

TI 72 h du 7 avril 2024 à jouer le 12 mai 2024

St Germain Saintry 1 / Plateau Saclay ES 1 * D1

Demande de changement de terrain via Footclubs

Wissous FC 2 / Milly Gatinais FC 1 * D2/B remis au 21 avril 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26116466 du 14 avril 2024

Plateau Saclay ES 1 / Verrières le Buisson 1 * D1

Arrêté Municipal de fermeture.

La Commission reporte la rencontre au mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30.

Match n° 26116880 du 14 avril 2024

Villabé ETS 1 / Breuillet FC 1 * D2/A

Demande de Villabé ETS de changement de date et d'heure via Footclubs.

Refus de Breuillet FC.

La Commission maintient la rencontre le 14 avril 2024.

Match n° 26119304 du 14 avril 2024

Savigny Foot CO 2 / Vert le Grand US 3 * D4/B

Demande de Savigny Foot de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à l'heure officielle 9 h 30.

CHALLENGE +45 ANS

Match n° 28102026 du 21 avril 2024

Villabé ETS 4 / Villebon SPF 4

En raison d'une rencontre Vétérans sur le même terrain, la Commission reporte la rencontre au mercredi 24 avril 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage (date butoir le 22 mai 2024).



+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 3 AVRIL 2024

Poule A

Match n° 26870928 * Breuillet FC 4 / Morangis Chilly FC 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 7 avril 2024 à jouer le 21 avril 2024

Itteville AS 4 / Morsang sur Orge SC 4 * Poule D

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Wissous FC 4 / St Vrain FC 4 * Poule C

Palaiseau US 4 / Tigery AS 4 * Poule D

Accord de la Commission.

Demandes de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Orsay Bures FC 4 / Ulis CO 4 * Poule C * du 28 avril 2024 avancé au 25 avril 2024 à 20 h 30

Orsay Bures FC 4 / MNVDB FC 4 * Poule C * du 5 mai 2024 avancé au 2 mai 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26755397 remis au 21 avril 2024

Epinay sur Orge SC 4 / MNVDB FC 4 * Poule C

Demande de MNVDB FC de changement de date via Footclubs pour jouer le 12 mai 2024.

Refus d'Epinay sur Orge SC en raison d'un arrêté Municipal de fermeture.

La Commission maintient la rencontre le 21 avril 2024.

+55 ANS

Match n° 26760834 remis au 12 mai 2024

Villabé ETS 7 / Pays Limours ENT 6 * Poule C

Demande de Pays Limours ENT de changement de date via Footclubs pour jouer le 28 avril 2024.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 12 mai 2024.